



Avis d'appel à manifestation d'intérêt (Services de consultants individuels)

Renforcement institutionnel et réglementaire du Comité National ITIE

I. Contexte

L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) à laquelle la Mauritanie a adhéré depuis septembre 2005 est une initiative multi-actionnaires constituée de représentants de l'Etat, des compagnies extractives (du secteur des hydrocarbures et des mines) et des Organisations de la Société Civile. Son objectif est le renforcement de la gouvernance dans les industries extractives par l'amélioration de la transparence et de la *redevabilité*.

Un groupe multipartite dit Comité National de l'ITIE, chargé de la mise en œuvre de ladite Initiative, a été institué depuis 2006. A ce jour, le processus a été exécuté suivant le chronogramme initialement arrêté.

Le Comité National ITIE a obtenu de la Banque Mondiale un Don pour financer la mise en œuvre de son plan d'actions pour la période 2014/ 2015. Une partie de ce Don sera utilisée pour la réalisation d'une étude portant sur le Renforcement institutionnel et réglementaire du Comité National ITIE.

Le consultant sera choisi selon son expérience et ses qualifications.

II- Retrait des Termes de référence

Les demandes des Termes de Référence peuvent être adressées à l'adresse ci-après :

contact.officeia@gmail.com avec copie à info@itie-mr.org

Ils peuvent aussi être directement téléchargés via le site web du Comité National ITIE : [http:// itie-mr.org](http://itie-mr.org)

III- Dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au Président du Comité National ITIE à l'adresse électronique susmentionnée.

IV- Date et lieu de dépôt

La date limite est fixée le lundi 15 juillet 2015 à 12 heures TU.